



Communauté de Communes COUTANCES MER ET BOCAGE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de PLU de Blainville-sur-Mer

Du Lundi 10 décembre 2018 à 9h au vendredi 18 janvier 2019 à 17h

Par arrêté du 23/11/2018, le Président de Coutances mer et bocage a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet arrêté de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Blainville-sur-Mer. Le siège de l'enquête est fixé à Coutances Mer et Bocages, Hôtel de ville - BP723, 50207 Coutances Cedex.

A cet effet, M. Bruno BOUSSION a été désigné par le Tribunal Administratif de Caen, le 09 octobre 2018, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera simultanément :

- Au service urbanisme Coutances mer et bocage, 9 rue de l'écluse Chette 50200 Coutances ;
- A la mairie de Blainville-sur-Mer, 1 rue de l'église 50560 Blainville-Sur-Mer.

Les pièces du dossier et les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public du 10 décembre 2018 à 9 h au 18 janvier 2019 à 17h dans les lieux indiqués ci-dessous aux jours et heures habituels d'ouverture aux administrés, à l'exception des jours fériés et des dates de fermetures. *

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations sur le projet arrêté du PLU aux jours et heures définis ci-dessous :

HORAIRES

Lieu	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Service Urbanisme Coutances mer et bocage	9h-12h et 14h 17h	9h-12h et 14h 17h	9h-12h et 14h 17h	9h-12h et 14h 17h	9h-12h et 14h 17h
Mairie de Blainville-sur-Mer	8h à 12h	8h à 12h et 13h30 à 17h	8h à 12h	8h à 12h et 13h30 à 17h	8h à 12h

* Le service urbanisme Coutances mer et bocage sera fermé du 24 décembre 2018 au 1 janvier 2019.

PERMANENCES

Permanences	Lieu
10 décembre 2018 De 9h à 12h	Mairie de Blainville-sur-Mer
27 décembre 2018 De 14h à 17h	Mairie de Blainville-sur-Mer
03 janvier 2019 De 9h à 12h	Mairie de Blainville-sur-Mer
18 janvier 2019 De 14h à 17h	service urbanisme Coutances mer et bocage

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser par courrier postal à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur « Elaboration PLU Blainville-sur-Mer », Coutances mer et bocage, Hôtel de Ville – BP 723, 50207 COUTANCES Cedex.

L'évaluation environnementale du projet de plan local d'urbanisme fait partie intégrante du dossier et l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement est joint au dossier et peut être consulté dans les mêmes conditions que les autres avis émis notamment par les Personnes Publiques Associées.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible pendant la durée de l'enquête publique sur le site internet de Coutances mer et bocage : www.coutancesmeretbocage.fr

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à l'adresse suivante : urbanisme@communaute-coutances.fr en indiquant dans l'objet du courriel : Enquête Publique – Blainville-sur-Mer - à l'attention du commissaire enquêteur.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Coutances mer et bocage dès la publication du présent avis.

A l'expiration du délai d'enquête, les registres d'enquête seront clos et signés par le commissaire enquêteur.

Au terme de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public. Ils seront déposés au service urbanisme de Coutances mer et bocage pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête et sur le site internet www.coutancesmeretbocage.fr. Le projet d'élaboration arrêté du PLU pourra éventuellement être modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur et la décision d'approbation du document d'urbanisme sera soumise au conseil communautaires de Coutances mer et bocage.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service urbanisme de Coutances mer et bocage.

Fait à Coutances le

Le Président

Jacky Bidot